

Question présentée par le député :

M. Patrick Hulliger

Date de dépôt : 15 juin 2020

Question écrite urgente

Libre circulation des personnes et emplois : le taux de chômage genevois dépasse-t-il les 11,8% ?

Il est de notoriété publique que le nombre de demandeurs d'emploi est supérieur à celui des chômeurs inscrits dans les offices régionaux de placement. En effet, il inclut les personnes inscrites à l'Hospice général qui cherchent un emploi, celles en recherche d'emploi dont celui qu'elles occupent ne les satisfait pas ou celles qui tout simplement en cherchent un autre.

Néanmoins, en utilisant la méthode du BIT, on observe que Genève a un taux de chômage supérieur à la Suisse et à la France voisine, ce qui fait dire à certains que le canton de Genève fait baisser le taux de chômage en France voisine au détriment du nôtre, surtout dans cette période où le chômage partiel des travailleurs frontaliers est financé intégralement par la Suisse.

Lors de la conférence organisée par la FER « Les enjeux de la recherche et de la libre circulation des personnes pour l'arc lémanique » le 16 octobre 2019, le conseiller d'Etat Mauro Poggia avait à juste titre relevé que le déficit commercial avec l'UE-28 s'élevait à 20,35 milliards de francs (15,79 milliards en 2018), de sorte que la Suisse était un partenaire économique incontournable pour cette dernière.

Il relevait également dans son intervention, que le taux de chômage officiel de la Suisse selon le SECO s'établissait à 2,6% en 2018 (4% aujourd'hui), correspondant au taux de 4,7% selon le l'OIT, contre 2,2% pour la République tchèque, respectivement 3,4% pour l'Allemagne. Bref, la Suisse, et Genève en particulier, n'était pas l'Eldorado du plein emploi.

Sur la base de ce raisonnement, le taux de chômage (sans prendre en compte les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les personnes relevant du domaine de l'asile) s'élevait à 11,8% en 2018 à Genève, 7,5%

dans la grande région lémanique, contre 4,7% pour la Suisse. Concrètement, le taux de chômage à Genève est supérieur à celui de la France (9,1%), de l'Italie (10,6%), respectivement de l'UE (6,8%). Une sacrée gifle pour les adulateurs de l'ALCP.

Dans sa démonstration sur le calcul du taux genevois, le conseiller d'Etat n'a pas pris en compte les chômeurs frontaliers qui émargent à l'ANPE, alors qu'ils pourraient être intégrés aux chiffres de la population résidente, Genève comptant plus de 87 000 travailleurs frontaliers actifs pour environ 300 000 postes de travail.

Cela n'était manifestement pas nécessaire, puisque dans sa démonstration le conseiller d'Etat Mauro Poggia a pu établir que l'ALCP était tout bénéfique pour la France voisine avec un taux de chômage moyen de 6,8% dans le Genevois français, respectivement de 5,5% à Annecy. Pour notre voisin français, l'ALCP est de l'or en barre représentant plusieurs dizaines de milliards de francs suisses qui irriguent son économie.

Ma question est la suivante :

Quel est à ce jour le taux de chômage à Genève et dans le Genevois français en se basant sur le mode de calcul de l'OIT ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.